PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Envoyé en préfecture le 14/04/2025 Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/04/2025

ID: 019-251900130-20250408-C_2025_08-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 8 AVRIL 2025

DÉLIBERATION N° C_2025_08 AFFECTATION DU RESULTAT 2024

DATE DE LA CONVOCATION 03/04/2025

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du mardi 1er avril 2025, le Comité, conformément à la loi, délibèrera quel que soit le nombre de personnes présentes ou représentées.

Le 8 avril 2025 à 13h30, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Meymac (19), sous la présidence de M. Philippe BRUGERE.

Collège Régional

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total des voix
BARAT Geneviève		P CAVITTE	X		
CAVITTE Pascal	Х				
DARBON Alain					
DELIBIT Sandra					
ELOPHE Valéry					
MAGNE Marie-Ange					
MICHON Marie-Hélène			X		
PAGES Jean-Louis					
PLAZANET Mélanie					
SERRE Françoise			X		
TOTAL / 10 (45% des voix)	1	1	3	2	82,5

Collège Départemental

olle	де рерапетента					
	Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
19	ARFEUILLERE Christophe					
	CORNELISSEN Jacqueline	х				
	LABBAT Jean-François					
	PADILLA-RATELADE M.			х		
	PETIT Christophe		J CORNELISSEN	X		
	TAGUET Jean-Marie					
	VIDAL Marie-Laure					
	ZIOLO Eric					
23	CHEVREUX Laurence					
	DEFEMME Catherine		V MARTIN	X		
	JOUANNETAUD Marinette					
	LEGER Jean-Luc					
	MARTIN Valéry	. X				
	SIMONET Valérie					
87	LARDY Brigitte					
	MALET Patrick					
	TOTAL / 16 (25 % des voix)	2	2	3	4	45,833

Collège Intercommunal et Communal

Communautés de Communes

	Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
HCC	BRUGERE Philippe	Х				
	BUJON Marc					
	CORNELISSEN Tony					
	FONFREDE Alain					
	MONTIGNY Pascal		X DUTEURTRE	Χ		
VMM	BONNET-TENEZE V.		M COURTEIX	×		
	BOUCHOT Estelle		Y LE GRAND	Χ		
	BOURROUX François					
	LELIEVRE Caria					
	SAVIGNAC Sylvie					
VEM	CHAUMEIL Romain					
	-COURTEIX-Nadine		-			
	FRAYSSE Marie					1
CGS	BAUMGARTEN Christophe					
	BONIFAS Marina					100000

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/04/2025

ID: 019-251900130-20250408-C_2025_08-DE

.011111011	Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
`ommune	es Corrèze		7		J 1	
BC	TOTAL / 32	2	4	4	6	18
P.C	FORESTIER Joël					
	DELEFOSSE Laurent					
	COUPET Georges					
	COLIN Juliana					
	BOSDEVIGIE Jean-Pierre	X				
PV	ANOMAN Mathieu					
	VERDIER Alexandre					
	ROULLAND René					
MCeA	GUYONNET Gérard					
	RABETEAU Raymond					
	POITOU-LE BIHAN D.					
	GAUTIER Laurent					
	GARGUEL Karine					
CSO	ESCOUBEYROU Luc					
	SIMONS Benjamin					
	NICOUX Renée		P BRUGERE	X		
	LETELLIER Thierry					

TOTAL /	32 2	4	4	6	18
Communes Corrèze					
Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
BARBAZANGE Marie					
BEAUMONT Didier	X				
BEYNEL Liliane					
BILLOT Marie-Josée	X				
BOUDIN Olga					
BOISSONNEAU Marie-Lise					
BRETELLE Paul					
BROUTIN Frédérique					
CHABRERIE Christian			X		
CHARLE Pierre					
CHASSON Thomas					
CHAUQUET Guillaume					
CHAUQUET Marie-Hélène	X				
CHEVALIER Pierre					
CHEZE Monique					
CORNELISSEN Josée					
COULON Martial	X				
COURTEIX Michel	X				
DELEIGNIES André	Х				
DEVEDEUX Jean-Paul					
DOULCET Jacqueline					
FOURGNAUD Claudine	X				
GAGE Pascal	X				
GRATADOUR Marcel	X				
HERRAULT Chantal					
HORNEBECK Catherine		B POUYAUD	X		
HOUGAS Bruno		A DELEIGNIES	X		
HUNDZINGER André	X				
ISLJAM Servetka			X		
JAMILLOUX VERDIER S.					
JOLY Daniel	X				
JOURNOUD Vladimir					
LACHAUD Michel			X		
LAFARGUETTE Lionel			Х		
LAUZANNE Claudie		J VIGROUX	X		
LEFAI Benjamin					
LEFEVRE Corinne		D JOLY	X		
LEOCADIO-BANETTE Martine	X		1		
LOGE Jean-François					
LOUCHART Arnaud					
MAGIMEL Alain				-	
MANDON Henri					
MARLEIX Andréa					
MARTINIE Gérard					
MAZALEYRAT Emilie					
MIGNAUT Thomas					
MICHADOL HOHIOS			_	of .	

Envoyé en préfecture le 14/04/2025 Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/04/2025

ID: 019-251900130-20250408-C_2025_08-DE

MOCAER Laurence		MH CHAUQUET	X		
MORATILLE Gérard			X		
NOUAILLE Josette		C FOURGNAUD	Х		
PENEL Eric		MJ BILLOT	Х		
PEREON Julien					
PORTE Guillaume					
POUYAUD Bernard	Х				
POUZADOUX Denis		D BEAUMONT	X		
ROUSSEL Jean-Pierre					
ROUX Marie-Hélène					
SAGAN Françoise					
SAUGERAS Michel					
SEGUI Aurélien					
SENOUSSAOUI Bernard					
URBAIN Jean-Yves					
VEYRET Jérémy		M LEOCADIO	Х		
VIGROUX-SARDENNE J.	Х				
VINATIER Catherine		P GAGE	Х		
ZANELLI Philippe					
TOTAL / 64	14	10	15	24	

Communes Creuse Présents Pouvoir donné à Excusés Total votants Noms Total voix ALLEGRE-Sylviane ARNAUD Carole ARNAUD Christian ASO Eric **BERGERON Guillaume BOYER Laurence** BREBION Célia **BREHIN Geneviève** A HUNDZINGER Χ **BROUSSOULOUX Maryse CABARET Pauline CAGNON Olivier** CHAPAL Arnaud CHERADAME Lou-Andréa **CLIDIERE Eliane** Χ **DUMEYNIE Jean-Claude DUPONT Nicolas DUPRADEAUX** Cyrille **DUTEURTRE Xavier** Χ FAURE Jacques **GERVAIS Nicolas** Х **GRANIER Michelie** KLEIN Mario LAPOSTOLLE Gaëlle **LEFORT Laurent** LE MIGNOT Guy LEROUSSEAU Jean LOURADOUR Pierrick **MAGRIT Gilles** MAJIRUS Jean-Nicolas Χ MOREAU Jean-Claude MOULIN Catherine **B REUGE** Χ **MOUNAUD** Patrick PATAUD Annick PATAUD Patrice PEYLET Jessica **REUGE Bernard** Х ROMAN Alexandru SALVIAT Gérard SOULMAGNON Philippe **TERNAT Didier VERGNE Pierre** WEIMANN Véronique M GRANIER **ZUCCA Alain** Χ TOTAL / 43 7 4 3 5

Envoyé en préfecture le 14/04/2025 Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/04/2025

ID: 019-251900130-20250408-C_2025_08-DE

Communes Haute-Vienne

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
CAILLAMAUD Jean-Paul					
CHEMIN Baptiste					
CYRILLE Aurore					
DUMONT SAINT PRIEST France					
FOHR Mariette					
GARDELLE Marie-Christine	X				
HENRIO Rémi			X		
JEGOU Isabelle					
KONINGS Paul		M GRATADOUR	X		
LAHAYE Françoise		M COULON	X		
LE GRAND Yannick	X				
MARTIN Sébastien					
MATINAUD Gilles					
SUDRON Frédéric					
VERGER Roland		MC GARDELLE	X		
VIGIER Ophélie		JP BOSDEVIGIE	X		
TOTAL / 16	2	4	5	6	
Communes et EPCI=30 % des voix	22	21		43	55

Personnels du Syndicat mixte : Juliette GIOUX, Guillaume RODIER, Olivier HUET, Nathalie HARANG, Mélanie LE NUZ, Marie MAZURIER.

CODE PROJET 9300 (Finances)

Le rapporteur expose :

Vu les articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales qui fixent les règles de l'affectation des résultats.

Description du projet :

Le comité syndical vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2024 en adoptant le compte financier unique qui fait apparaître les résultats suivants :

Résultat de fonctionnemen	nt .
Résultat 2024	- 384 895.34 €
Résultat 2023 (Résultat antérieur reporté_002)	+ 420 664.12 €
Résultat de fonctionnement à affecter	+ 35 768.78
Résultat d'investissement	
	+ 181 927.82 €
Résultat d'investissement Résultat 2024 Résultat 2023 (Résultat antérieur reporté_001)	
Résultat 2024	+ 233 710.75 €
Résultat 2024 Résultat 2023 (Résultat antérieur reporté_001)	+ 181 927.82 € + 233 710.75 € + 415 638.57 € + 17 704.48 €

Proposition:

Il est proposé aux membres du Comité:

- D'affecter les résultats de l'exercice 2024 comme suit :

Envoyé en préfecture le 14/04/2025 Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/04/2025

ID: 019-251900130-20250408-C_2025_08-DE

Affectation des résultats 2024	
Couverture du besoin de financement (R 1068)	0,00 €
Report en fonctionnement (R 002)	35 768.78 €
Résultat d'investissement reporté (R 001)	415 638.57 €

LE COMITE SYNDICAL.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'affecter les résultats de l'exercice 2024 comme suit :

Affectation des résultats 2024	
Couverture du besoin de financement (R 1068)	0,00 €
Report en fonctionnement (R 002)	35 768.78 €
Résultat d'investissement reporté (R 001)	415 638.57 €

	V	'oix			
	CONTRE	ABSTENTION	POUR	CONTRE	POUR
REGION			2		82,5
DEPARTEMENT			4		45,83
СОМ СОМ			6		18
COMMUNES			37		37
TOTAL			49		183,33

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Fait et Délibéré en Séance, les jours, mois et an ci-dessus Le Président, Philippe BRUGERE

Le Président certifie que la présente délibération a été transmise en Souspréfecture d'Ussel (19) au titre du contrôle de 14/04/2025 légalité le et qu'elle a été affichée le 14/04/2025



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Limoges ou d'un recours gracieux auprès du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Milleyaches en Limousin, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La délibération ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025 Reçu en préfecture le 14/04/2025 Publié le ID : 019-251900130-20250408-C_2025_08-DE